

L'innovation et l'environnement dans la PAC à l'horizon 2020

García Azcárate Tomas
Conseiller Economique DG AGRI

Angers. Les 6 rencontres du végétal. 10 et 11 janvier 2011

tomas@tomasgarciaazcarate.eu

Présentation disponible sur <http://tomasgarciaazcarate.eu>



Commission européenne
Agriculture et
développement rural

La PAC à l'horizon 2020



Commission européenne
Agriculture et
développement rural



La Communication de novembre 2010

C'est la base de cette présentation:

- Calendrier
- La PAC à l'horizon 2020
- L'innovation



Commission européenne
Agriculture et
développement rural



Calendrier

- 2011: Propositions de la Commission: budget, agriculture, fonds structurels, ...
- Fin 2012: Décisions du Conseil et du Parlement
- Janvier 2014: Nouveau budget; nouvelle PAC



Des certitudes

- Il y aura une PAC après 2014
- Il faut maintenir des agricultures diverses sur de territoires divers
- L'avenir est sur les marchés.
- Il y a donc 2 débats différents: celui des aides et celui des revenus



Le débat des aides I

- C'est le débat qui occupe tout le monde
- Le soutien public comme instrument de réconciliation entre économie, société, environnement, emploi et territoire



Commission européenne
Agriculture et
développement rural



Le débat des aides II

- Quel budget pour la PAC? Le Rapport Lyon réclame un budget “suffisant”.
- Personne n’a aujourd’hui la réponse. Mais ce n’est pas le plus important pour le revenu des producteurs.
- Le revenu agricole dépend et dépendra chaque fois plus des marchés et moins des aides



Le débat du revenu

- Le rééquilibrage de la chaîne alimentaire, élément central de la nouvelle PAC. On a le droit d'être ambitieux et imaginatif et l'obligation d'être prudent.
- C'est dans ce débat qu'il faut replacer l'innovation
-



L'innovation



Commission européenne
Agriculture et
développement rural



La croissance écologique par l'innovation

- La croissance intelligente: efficacité, compétitivité, connaissance
- La croissance durable
- La croissance inclusive: libérer le potentiel économique des zones rurales



Des piliers plus complémentaires

- Un premier pilier plus axé sur l'écologie et plus équitable
- Un second pilier davantage orienté vers la compétitivité, l'innovation, le changement climatique et l'environnement.



Synergies et cohérence

- Entre la politique de développement rural et les autres politiques de l'UE
- Création d'un cadre stratégique commun pour les fonds de l'UE



Innovation tout azimut I

- Recherche et développement bien sur
- Renforcement des services de conseil et divulgation agricoles pour le transfert de connaissance
- Initiatives pour donner accès à ces services à tous les agriculteurs



Innovation tout azimut II

- Pour l'investissement écologique
- Pour les réseaux alternatifs, les ressources locales, les ventes directes



Commission européenne
Agriculture et
développement rural

